

LE CRITÉRIUM VÉTÉRANS

Article 1 : Conditions de participation

Le critérium vétérans est réservé aux joueurs et joueuses en possession d'une licence FFTT traditionnelle, âgés de plus de 40 ans au 1er janvier de la saison en cours. La liste des joueurs, qualifiés pour les finales du championnat de Haute-Normandie vétérans sera fournie par chaque département dans les limites des tableaux ci-dessous (cette répartition sera équitable entre les 2 départements : par exemple 12 V1 messieurs du CD27 et 12 V1 messieurs du CD76 d'autre part les places octroyées non utilisées par un département pourront être additionnées au quota de l'autre département).

- V1 messieurs tableau de 24 joueurs.
- V2 messieurs tableau de 24 joueurs.
- V3 messieurs tableau de 12 joueurs.
- V4 messieurs tableau de 12 joueurs.
- V1 Dames tableau de 8 joueuses.
- V2 Dames tableau de 8 joueuses.
- V3/V4 Dames tableau de 8 joueuses.

Article 2 : Déroulement

- a) En simples, les participants ne peuvent participer que dans leur catégorie (sauf pour les V3 et V4 dames ; selon le nombre d'engagées, si suffisant, alors 1 tableau V3 et 1 tableau V4).
- b) Chaque catégorie est répartie en poules de 3 joueurs(ses) ou plus, chaque poule qualifiant au minimum 2 joueurs pour un tableau final par élimination directe.

- La formule des tours préliminaires étant différente dans chaque département, la constitution des poules prendra en compte uniquement le classement individuel FFTT des joueurs.

- c) L'épreuve se déroule au meilleur des cinq manches.
- d) Double Vétérans par catégorie (les joueurs et joueuses peuvent monter de catégorie)

Double Messieurs :

- un tableau double V1 messieurs (12 paires)
- un tableau double V2 messieurs (8 paires)
- un tableau double V3 messieurs (8 paires)
- un tableau double V4 messieurs (4 paires).

Double Dames :

- un tableau double V1 dames (8 paires)
- un tableau double V2 dames (4 paires)
- un tableau double V3/V4 dames (4 paires)

Double Mixtes :

- un tableau V1 messieurs et V1 dames (12 paires)
- un tableau V2 messieurs et V2 dames (8 paires)
- un tableau V3/ V4 messieurs et V3/V4 dames (8 paires)

Article 3 : Tableau Consolante

Un tableau consolante à classement intégral, réunissant les joueurs et joueuses éliminés en poule, sera organisé.

Article 4 : Organisation

L'organisation des championnats de Haute-Normandie vétérans 2011/2012 aura lieu le samedi 09 juin 2012 (horaire prévu : début du pointage à 12h30 fin de compétition 21h00)